



Commune de Guichainville



FLASH AVRIL 2024

C'EST LE PRINTEMPS, PROFITONS-EN !

TOUT EN RESPECTANT QUELQUES REGLES ESSENTIELLES DE BON VOISINAGE POUR LE BIEN ÊTRE DE TOUS !

STOP AUX BRUITS !

Nous recevons des plaintes d'habitants relatives au non-respect des heures de tonte.

Toute activité de rénovation, bricolage et/ou jardinage, à l'aide de tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, scie, bétonnière, compresseur etc.... sont autorisées :

Du lundi au vendredi :

De 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h.

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Interdiction le dimanche et jours fériés



Néanmoins, les entreprises ne sont pas soumises à ces horaires. Elles peuvent intervenir de 7h à 20h du lundi au samedi. Pour mémoire, les espaces verts de la commune sont gérés par la société Top Garden.

De nombreux arbres sont plantés sur notre territoire, la politique actuelle nous incite à ne pas en supprimer mais bien au contraire à en ajouter.

Certains d'entre vous se plaignent des nuisances dues aux branches et à la chute des feuilles.

Tous les ans nous sélectionnons avec un professionnel les arbres qui devront être élagués en automne. Les feuilles sont soufflées et ramassées par nos agents.

SÉCURITÉ



Nous vous rappelons que la route n'est pas un terrain de jeu !

Le bruit des ballons et les ballons projetés dans les propriétés sont une nuisance pour les voisins.

Ne pas abandonner ou installer les vélos, trottinettes et autres jeux sur la chaussée.

Respecter les règles de circulation.